

Auguste Buchot, poète et républicain 1851-1883

Annie Bleton-Ruget, Catherine Galland

Le 6 octobre 2023, à l'occasion de l'inauguration de la restauration de sa tombe au cimetière de Louhans, un hommage a été rendu au poète Auguste Buchot, en présence des maires de Louhans, Frédéric Bouchet, et de Branges, Anthony Vadot. L'initiative de cette restauration avait été prise par Guy Thiébaud, président du Comité pour la mémoire de Pierre Vaux et Jean-Baptiste Petit, fondé à Longepierre en 2004. Ce comité s'est donné comme but la réhabilitation de la mémoire de ces deux hommes injustement accusés de crime incendiaire en 1852 et condamnés au bagne. On sait aussi le rôle qu'a joué Auguste Buchot dans l'écriture de L'Histoire de Pierre Vaux, l'instituteur de Longepierre, aux côtés de Claude-Gilbert Gauthey, fondateur du journal L'Indépendant. En lien avec l'inauguration du monument restauré, une exposition a été organisée à Louhans au musée de l'Imprimerie, lequel abrite précisément la collection du journal, et une conférence a été donnée à Branges où des documents originaux ont été présentés.

A plusieurs reprises, notre association a rendu hommage à Auguste Buchot pour mieux le faire connaître. En 1929, Georges Duhain, alors président de l'association, avait fait à Louhans une conférence qui lui était dédiée, après avoir été exposée une première fois lors d'une séance de l'Académie de Mâcon¹. Des poèmes d'Auguste Buchot ont également été publiés dans notre bulletin². Nous nous associons bien volontiers à ce nouvel hommage qui lui a été rendu à l'occasion du 140^e anniversaire de sa mort, en soulignant dans cet article certains aspects de sa biographie et de son œuvre.



Auguste Buchot

Les Buchot, une famille modeste entre Louhans et Branges

Les renseignements biographiques dont on dispose pour Auguste Buchot sont modestes, à l'exception de ceux que donnent les hommages posthumes³. Les données généalogiques concernant sa famille indiquent l'existence d'une famille Buchot à Maynal, aujourd'hui commune jurassienne, à la fin du XVII^e siècle et sa présence dans ce village durant la majeure partie du XVIII^e siècle⁴. C'est le grand-père d'Auguste qui arrive en Bresse, à Châteaurenaud, où il est domicilié en 1806, probablement à la suite à son mariage avec Benoîte Marin, fille d'un cabaretier du village. Ils se sont mariés à cette date, après la publication des bans à Beaufort où la famille Buchot s'était installée entre-temps. Ce grand-père, décédé en 1869, est dit « porteur de

contraintes » en 1808 et « huissier » en 1815, à Louhans, deux termes pour désigner la même fonction : celle « d'agent chargé de délivrer aux contribuables négligents ou récalcitrants un document qui notifie la mise en œuvre d'une exécution forcée »⁵. Un métier qui semble distinguer la famille du groupe des laboureurs auquel elle avait appartenu jusqu'alors.

Né à Louhans en 1815, Claude-Marie, le père d'Auguste, est le 5^e enfant d'une famille qui en compte au total huit. Il épouse Catherine Prudent, fille d'un cultivateur de Châteaurenaud, à Branges en 1849. Il est recensé comme jardinier à Louhans en 1851, où son fils Auguste est né « au faubourg des Bordes, rue des Cordeliers », puis à Branges en 1853 où sont nés ses deux autres enfants, un fils et une fille. Il y réside au bourg, « dans la maison de mortier et de briques construites » (*sic*) comme la décrit le poète et telle que la découvre Denis Bressan lors d'une visite aux parents Buchot, lorsqu'il retrouve « cette petite maison basse et propre », portant l'inscription Buchot Jardinier⁶. Encore recensé comme maraîcher à Branges en 1883, date de la mort de son fils et probablement jusqu'au début des années 1890, Claude-Marie est de retour à Louhans, où il réside rue du Guidon en 1896, un quartier qui est bien alors celui des maraîchers, mais peut-être ayant cessé toute activité ?

On ne connaîtra jamais les raisons de ces déplacements de la famille entre Louhans et Branges. On peut au moins faire l'hypothèse que le retour à Louhans après le décès de leur fils est lié au déplacement de la tombe de ce dernier qui avait fait l'objet d'un mauvais accueil dans le village, pour des raisons politiques⁷. La personnalité de Claude-Marie Buchot, que les biographes de son fils désignent comme « le père Buchot », « son premier instituteur »⁸, s'éclaire des conditions de son enterrement à l'âge de 88 ans. *Le Progrès de Lyon*, journal républicain, souligne que ses obsèques ont été des obsèques civiles et qu'elles se sont déroulées à Louhans en présence de « M. Ridet président de la Libre Pensée »⁹. Tout le petit monde républicain du Louhannais était présent et on peut faire

l'hypothèse que les convictions politiques du fils ont été largement consolidées par celles du père.

A l'heure de l'École républicaine

Dans cette famille modeste aux convictions républicaines bien installées, on comprend l'importance qu'a pu avoir l'instruction comme une source de promotion sociale. L'itinéraire biographique de la famille peut laisser penser, avec le passage, en une génération, du statut d'huissier à celui de jardinier, à un déclassement social ? Par ailleurs le métier de jardinier se distingue de celui de laboureur ou de cultivateur, favorisant un éveil social et politique plus avancé par la singularité du rapport à la terre : ils ne sont pas forcément propriétaires et cultivent des produits déjà valorisés ? Quoiqu'il en soit, la formation d'Auguste Buchot et sa carrière d'enseignant peuvent être considérées comme une revanche sociale à laquelle son père a fortement contribué en dépit de la faiblesse de ses moyens.

Après des études au collège de Louhans durant le Second Empire et l'obtention du baccalauréat ès-lettres, Auguste Buchot, qui se rêve déjà en poète, commence modestement comme répétiteur en divers lieux : Chambéry, Clamecy, Autun. Il entame ensuite une brève carrière de professeur, à la fois pour des raisons de santé, probablement du fait de son tempérament « inhabile à concilier, dans une heureuse mesure, l'indépendance du caractère et les exigences de la fonction »¹⁰, et incontestablement à cause de ses convictions républicaines largement affichées¹¹. Nommé à Bonneville en Savoie en 1870, il y découvre des paysages qui lui laissent de profondes émotions et l'inspiration de nombreux poèmes¹². Républicain et gambettiste lors de la guerre de 1870, comme en témoignent certains de ses poèmes¹³, il est victime en 1873 de la politique d'Ordre moral après la chute de Thiers le 24 mai 1873. L'arrivée au pouvoir de Mac Mahon et la tentative de restauration monarchique durant les deux années qui ont suivi se sont traduites par des épurations administratives de préfets et des sanctions vis-à-vis des enseignants. Auguste Buchot est en-

voyé à La Réole, en Gironde, loin de la Savoie et de sa Bresse natale. Ces sanctions n'affectent en rien ses engagements républicains. Il écrit pour le journal progressiste local, *L'Union, journal de l'arrondissement de La Réole*, auquel il confie des poèmes¹⁴, plaide pour une bibliothèque communale, et fait des conférences pour faire connaître la Ligue de l'enseignement¹⁵. Cette aptitude à utiliser la presse locale comme instrument de propagande politique, on la retrouve, loin de la Gironde, sous la plume de Buchot, dans un article publié en 1877 dans les colonnes du *Progrès de Lyon* contre « les candidats officiels » désignés pour la Saône-et-Loire à l'occasion des élections législatives¹⁶.

Depuis 1875, la restauration monarchique a échoué, des lois constitutionnelles ont été votées, instituant un Sénat et une Chambre des députés. Les élections législatives en 1876 marquent les premiers succès électoraux des républicains, comme c'est le cas dans l'arrondissement de Louhans où est élu le député Jules Logerotte. Le conflit entre le président Mac Mahon et la Chambre conduit à une dissolution de cette dernière et à de nouvelles élections dans des conditions particulièrement tendues¹⁷. Auguste Buchot, en vacances à Branges, s'y investit tout entier, à Louhans le sortant Jules Logerotte est réélu contre le candidat officiel Aimé Guillaibert, ex sous-préfet, considéré comme « bonapartiste militant ».

Buchot est désormais non seulement un poète mais aussi une figure politique locale. Son retour en Saône-et-Loire est assuré après l'installation définitive de la République, mais il n'a jamais rejoint son poste à Chalon-sur-Saône. Déjà malade, et en dépit d'un séjour en Algérie qui n'a fait qu'aggraver le mal, de retour à Branges en 1879, il s'éteint en février 1883 à l'âge de 32 ans.

On comprend désormais mieux l'hommage républicain qui lui est rendu une première fois à Branges en février 1883 et une seconde fois en août à Louhans après le transfert de son corps à « l'initiative de la famille et du comité organisateur du monument »¹⁸. Dans cette

ville tenue par les républicains, dont Lucien Guillemaut est maire, la teneur des discours, la présence des enfants de Pierre Vaux, l'affluence (1500 personnes), l'écho hors du département¹⁹ témoignent d'une cérémonie dans laquelle l'hommage rendu est aussi un enjeu politique. On remarque parmi les participants à ses obsèques Barodet et Landolphe²⁰. L'année 1884 verra l'élection de Lucien Guillemaut comme député de la circonscription. Auguste Buchot entre dans la légende et avec elle son œuvre prend désormais une nouvelle dimension.

Grande et petite patrie : Auguste Buchot, le « poète bressan »

Dans leur style lyrique, inspiré des poètes du premier XIX^e siècle, Lamartine ou Victor Hugo, les poèmes d'Auguste Buchot témoignent de multiples sources d'inspiration : la nature, le printemps et les fleurs, les désespoirs amoureux, le rêve d'être poète, les attachements familiaux, voire la défense patriotique. En matière de paysages, la Bresse n'occupe pas seule ses pensées, la Savoie l'aura aussi fortement impressionné, mais c'est autour de l'image de « poète bressan » que se construit progressivement la figure d'Auguste Buchot. On peut en repérer quelques étapes. Dès février 1883, à son décès, un comité se met en place pour la publication de son œuvre poétique, *Petits poèmes des champs*, tels qu'il les intitulait lui-même dans les pages de *L'Indépendant*, disant « tous ceux qui ont lu ses poésies si fraîches et si touchantes voudront concourir à la propagation de l'œuvre remarquable d'Auguste Buchot, le poète bressan ; ils voudront que ses vers où il a si bien chanté la Bresse ne tombent pas dans l'oubli »²¹. Dans la même veine, Lucien Guillemaut évoque en septembre lors de l'inauguration du monument, la publication prochaine des *Petits poèmes* en qualifiant Auguste Buchot de « chantre de la Bresse », et en soulignant ce qui fut « son suprême amour : la République et la Patrie ». Le rapprochement entre ces deux patries, la petite - La Bresse - et la grande - La France -, ne peut être fortuit dès lors que l'on replace ces cérémonies dans le contexte politique des années 1880.

La république s'installe mais elle s'engage aussi dans une politique de redressement moral et patriotique qui fera oublier l'humiliation de la défaite de 1870. C'est aussi la république des Opportunistes dans laquelle les gambettistes tiennent une place non négligeable. Ces derniers ont été formés aux combats politiques sous le Second Empire et au temps du gouvernement d'Ordre moral durant lequel ils se sont affrontés aux monarchistes, mais plus encore, dans les campagnes, aux bonapartistes qui ont su faire du suffrage universel une arme redoutable à leur profit. Gambetta qui s'est fait « le commis voyageur de la république » entre 1871 et 1879 s'est employé à sensibiliser les républicains provinciaux à la nécessité de gagner le vote paysan par une pédagogie du vote élaborée à l'échelon local. Il évoque alors la commune, dans un contexte de débats sur l'élection des maires, « qui est la meilleure, la plus intime réduction de la patrie, où se trouvent resserrées les plus intimes affections qui viennent de la naissance, de la famille et des relations les plus anciennes et les plus durables, c'est le berceau, le foyer et la tombe, tous ses souvenirs et tous ses intérêts »²². Au-delà de la commune, le « pays » dont l'image va émerger au cours de la décennie suivante²³ peut être cette petite patrie, fondement de l'attachement à la grande, et Buchot républicain le « chantre de la Bresse ».

Dix ans plus tard, en 1893, la publication des *Nouveaux Petits poèmes des champs* s'inscrit dans un contexte où cette pédagogie de la petite et de la grande patrie se nourrit d'un nouveau mouvement culturel qui vise à faire valoir la richesse culturelle des provinces contre la centralisation parisienne²⁴. La consécration d'Auguste Buchot comme « chantre de la Bresse » trouve désormais un nouveau relais pour s'affirmer : celui de la Flamusse, société d'originaires de la Bresse créée en 1885 à Paris par Lucien Guillemaut qui a quitté Louhans après sa réélection²⁵. C'est depuis Paris que Buchot est célébré comme le « poète bressan ». L'édition des *Nouveaux petits poèmes* est prise en charge par deux comités : l'un parisien piloté par Lucien

Guillemaut et les Flamussards parisiens (dont Lucien Lanier son biographe), l'autre louhannais dans lequel l'association des Anciens élèves du collège tient une place majeure. Chaque année les Bressans de Paris se réunissent pour le dîner de la Flamusse, au Palais royal, et inmanquablement on y lit des poèmes d'Auguste Buchot et d'autres auteurs « bressans ». En 1900, dans la biographie qu'il trace de Buchot, évoquant tour à tour son attachement à la Bresse et ses sympathies républicaines face à la déroute de 1870, Jules Bochet conclut que « l'amour de la petite patrie conduit naturellement à l'amour de la grande patrie, car la petite patrie a besoin, pour vivre tranquille, prospère et heureuse, de la puissance et de la richesse de la grande »²⁶. L'image d'Auguste Buchot, poète de la Bresse et républicain est désormais instituée.

Les Idées du Père Jean-Louis : l'éducation républicaine du paysan

Parmi tous les textes écrits par Auguste Buchot, et publiés dans *L'Indépendant*, certains sont évoqués dans les hommages rendus sans être davantage relevés. Il s'agit des *Idées du Père Jean-Louis*. Une sorte de chronique dont la publication commence le samedi 7 septembre 1881 pour se terminer le 18 février 1882. Elles sont au nombre de dix-sept. Le Père Jean-Louis est un vieux paysan bressan, perclus de rhumatismes, qui se présente comme « n'étant pas un grand savant, ayant fait ses études derrière la queue des vaches et entre les cornes de la charrue ». Il s'adresse aux lecteurs du journal par la fiction d'échanges avec ses voisins le Pierre Badeau et le Jacquot Lonjaret. Chacune de ces *Idées* est scénarisée dans l'évocation d'un moment de la vie rurale : la vente des « caillons » (les petits cochons), le temps des semailles et des brumes bressanes à l'automne, les veillées durant lesquelles « les hommes jouent aux cartes et les femmes cancanent », le repas de boudin...

C'est une démarche dont Buchot n'est pas l'initiateur. Quarante ans plutôt, son voisin bourguignon, il est né à Beaune, Pierre Joigneaux l'avait inaugu-

rée²⁷. Élu député démocrate-socialiste en 1848, ce dernier avait en 1849, après les élections législatives favorables aux conservateurs, publié une série de *Lettres d'un paysan aux cultivateurs* dans laquelle il entendait convaincre la paysannerie à voter pour les démocrates-socialistes. Exilé en Belgique en 1852 après le coup d'état de décembre 1851, il était de retour en France en 1871 et élu député républicain de Côte-d'Or à l'Assemblée. A cette date, dans le journal *Le Siècle*, il publiait les *Nouvelles lettres aux paysans*. Ces dernières ont été largement publiées localement, notamment dans *le Peuple de Saône-et-Loire* du républicain Charles Boysset, lui aussi exilé en 1852 comme Joigneaux. Auguste Buchot connaissait Pierre Joigneaux, ce dont témoigne Lucien Lanier. *Les Idées du Père Jean-Louis* évoquent *Les Lettres aux paysans* et la démarche politique est la même : cultiver une pédagogie de la proximité pour mieux convaincre les paysans à voter républicain. Pierre Joigneaux soulignait « quand on n'a ni linge fin, ni pieds, ni mains de race, il faut savoir rester paysan et défendre les siens. C'est ce que je fais »²⁸, s'incarnant, comme Buchot, dans la figure du paysan.

La lecture des *Idées du Père Jean-Louis* confirme l'entreprise de propagande à destination des ruraux. Les premières évoquent les comportements électoraux de la paysannerie. Si le père Jean-Louis a bien été bonapartiste, il est devenu républicain car il sait tout ce qu'il doit à la République : le progrès, la prospérité, et comme la Révolution l'a fait propriétaire « en mettant le sol entre ses mains », c'est elle « qui l'a fait citoyen ». D'autres évoquent les relations villageoises, ou encore le Grand ministère de Gambetta et le choix des délégués sénatoriaux. Quant aux dernières, elles témoignent des combats républicains du moment autour de l'instruction du peuple. Pour Buchot, la dernière oppression c'est désormais l'ignorance et il consacre toute une série d'*Idées* aux moyens de la combattre par la lecture, en incitant les paysans à lire à la veillée des romans populaires d'Erckmann Chatrian ou de Georges Sand (*La Petite Fadette*) et en

encourageant la création de bibliothèques populaires. Les toutes dernières lettres sont destinées à prévenir les paysans contre les superstitions, les sorciers et les guérisseurs dans un plaidoyer pour la science. Dans ces critiques, la religion n'est pas loin. Contempteurs des curés auxquels les républicains reprochent leur soutien très engagé aux côtés du Gouvernement d'Ordre moral, Buchot estime que la religion elle-même a fait son temps, d'où ses choix personnels pour un enterrement civil.

Pierre Vaux ou les incendies de Longepierre

Au moment où les *Idées du Père Jean-Louis* vont s'interrompre, l'annonce d'un feuilleton « Les incendies de Longepierre », « l'histoire trop vraie de l'instituteur martyr de Longepierre par un écrivain local d'un véritable talent sur les notes laissées par le condamné innocent mises en ordre et complétées par ses fils », paraît le 11 février 1882 dans *L'Indépendant*. Ce dernier évoque le journal *Le Rappel*²⁹ dans lequel l'histoire est racontée, ainsi que les démarches de Charles Boysset pour obtenir la révision du procès de Pierre Vaux. Il évoque aussi la création d'une pièce de théâtre intitulée *Pierre Vaux*, drame écrit par Jonathan, d'abord représentée à Paris, puis au théâtre de Louhans le 3 juin.

La publication du texte commence en feuilleton dans *L'Indépendant* le 21 juin 1883 et se poursuit jusqu'en octobre 1883 alors qu'Auguste Buchot est décédé.

Le texte paraît en édition séparée en 1889 sous le titre « *Aux instituteurs de France. Histoire de Pierre Vaux, l'instituteur de Longepierre* par A. Buchot et C. G. Gauthey, d'après les documents du greffe de la Cour d'Assises de Chalon-sur-Saône et la correspondance officielle de M. le Juge de Paix Feurtet, qui a su découvrir les véritables auteurs des incendies de Longepierre »³⁰.

Ce long titre indique la méthode de travail d'Auguste Buchot : recourir à des documents officiels pour établir la réalité des faits, qu'il s'agisse des pièces du greffe ou de la correspondance du juge de

paix qui, non sans difficultés, est parvenu à identifier les vrais coupables, les incendies se poursuivant alors que les condamnés étaient au bagne. C'est un plaidoyer implacable contre la justice et les pressions qu'elle a acceptées notamment pour des raisons politiques, Pierre Vaux étant considéré comme un « rouge ».

L'Introduction de l'ouvrage a été rédigée par Charles Boysset, député, qui évoque la pétition qu'il a déposée, sans succès, sur le bureau de la chambre dès 1879 pour obtenir la réhabilitation de Pierre Vaux³¹. L'Avant-propos introduit

par Auguste Buchot rappelle la publication préalable dans *L'Indépendant*, et précise que le texte comporte de nombreuses pièces dont « un manuscrit contenant les notes rédigées par Vaux en vue de sa justification et un recueil de lettres que l'accusé écrivait à sa femme »³².

Dans cette dernière entreprise, Auguste Buchot aura épuisé ses dernières forces, en achevant en quelque sorte son itinéraire républicain, défenseur de l'instruction, d'une justice sans injustices et des « petites gens de la campagne » dans lesquelles s'était incarné Pierre Vaux.



Le monument funéraire d'Auguste Buchot, Cimetière de Louhans, allée du cimetière, rue du Guidon

Les médaillons du monument funéraire



Portrait d'Auguste Buchot



Poésie

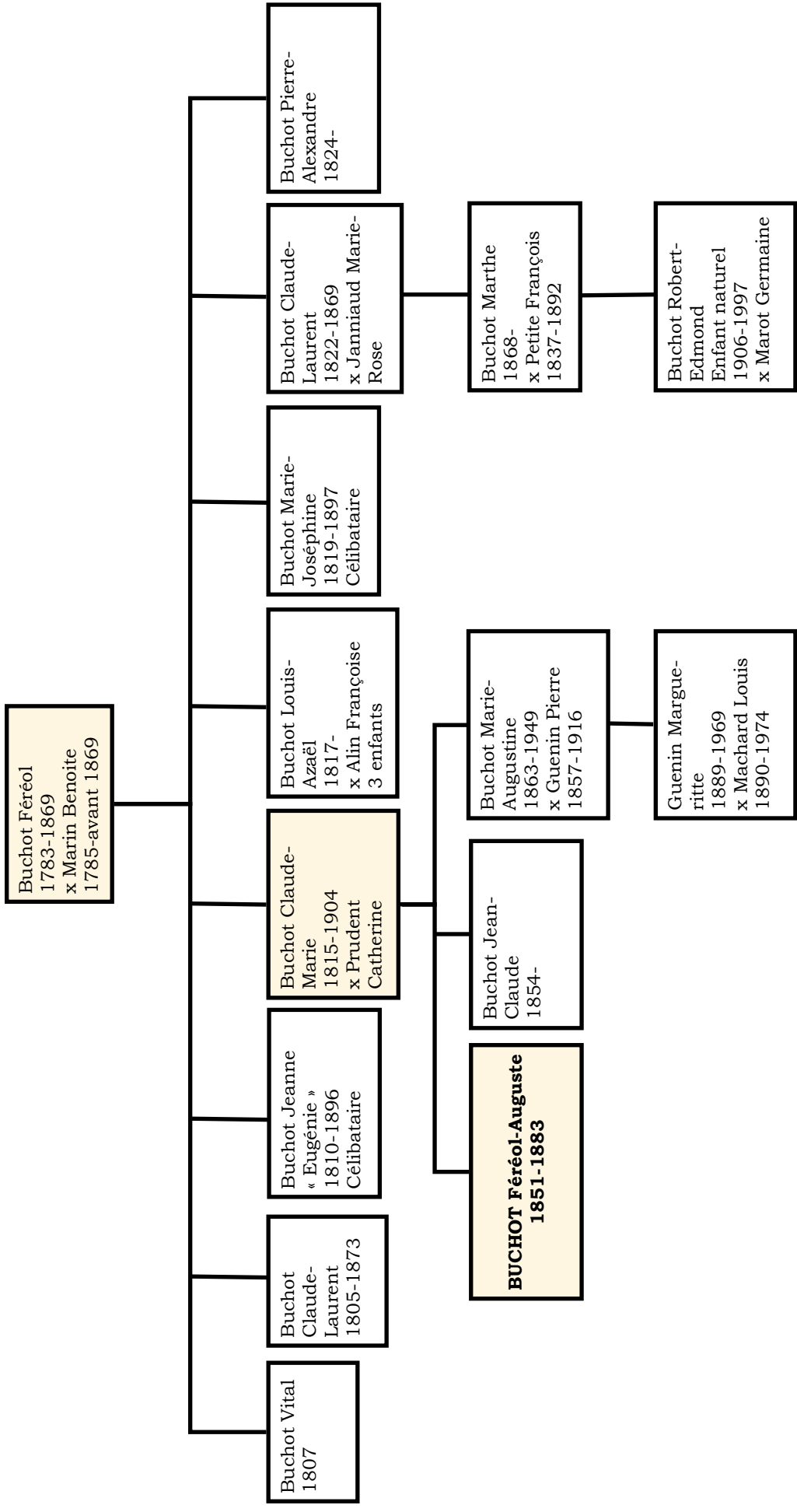


République et Université



Le Ballon

Généalogie de la famille Buchot



¹ Séance du 01 janvier 1926, *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3^e série, t. XXV, 1926-1927, page 152.

² Lors du centenaire de la mort d'Auguste Buchot, Dominique Rivière lui avait rendu un hommage dans le *Bulletin de la société des Amis des arts et des sciences de la Bresse louhannaise*, n°11-1983.

³ Cf. Lucien Lanier publie une biographie dans *Nouveaux petits poèmes bressans*, 1893 et Jules Bochet, professeur de philosophie du collège de Louhans la reprend en l'amplifiant lors du discours de la distribution des prix, *Bulletin de la société d'agriculture de la Bresse louhannaise*, année 1900, page 396 et suivantes.

⁴ Voir tableau généalogique joint.

⁵ D'après l'édit de Louis XIV de 1704.

⁶ Denis Bressan, « Lettre à ma cousine », *Bulletin de la société d'agriculture de la Bresse louhannaise*, mai 1892, page 220 et suivantes.

⁷ Enterré civilement le 17 février 1883 à Branges, le corps d'Auguste Buchot est transféré à Louhans le 7 août 1883. *L'Indépendant* évoque « des manifestations injurieuses de deux ou trois fanatiques, dans un cimetière non clos et sans gardien et des craintes de mutilation et des risques de dégradation », *L'Indépendant* du samedi 11 août 1883.

⁸ Denis Bressan en trace le portrait en insistant sur ses curieuses lunettes bleues qui lui auraient permis de corriger une myopie l'ayant empêché de lire jusqu'à l'âge de 37 ans, *art. cité*.

⁹ *Le Progrès de Lyon*, 19 avril 1904.

¹⁰ Lucien Lanier, *Nouveaux petits poèmes des champs*, page 7.

¹¹ Un journal satirique algérois *Le Turco* en témoigne rétrospectivement dans un article intitulé « Breelan de Sonnets », mars 1895 (en ligne sur Gallica).

¹² Il publie *Les Ruines de Faucigny*, poème couronné par l'Académie de Savoie en 1878 et un *Adieu à la Savoie*.

¹³ *Petits poèmes des Champs*, « Le colonel Denfert-Rochereau », Lemerre, 1883.

¹⁴ *La Prière de Monsieur Toto* et *Le Soir de Noël*.

¹⁵ Créée en 1866, sous le Second Empire, par le journaliste Jean Macé, elle devient un instrument efficace de propagande républicaine, défendant à partir de 1871 « l'instruction gratuite, obligatoire et laïque ».

¹⁶ *Le Progrès de Lyon*, 29 septembre 1877.

¹⁷ C'est l'affaire dite du 16 mai, sous le ministère de Broglie qui installe un retour à la politique d'ordre moral.

¹⁸ *L'Indépendant* du samedi 11 août 1883.

¹⁹ *L'Indépendant de Seine et Oise*, 30 septembre 1883.

²⁰ Tous deux sont des républicains confirmés. Désiré Barodet, né à Sermesse, instituteur destitué en 1849 pour ses opinions républicaines, est maire de Lyon (1872-1873) et député radical de Paris à cette date.

Pierre-François Landolphe, né à Louhans, sanctionné pour ses opinions dès la Monarchie de Juillet, exilé, est élu député démocrate-socialiste en Saône-et-Loire en 1849. Compromis dans un procès politique, il s'enfuit en Angleterre et reste en exil jusqu'à la fin du Second Empire.

²¹ *L'Indépendant*, 21 février 1883.

²² « Discours d'Avignon », 9 février 1876, dans *Discours de Gambetta*, V, p. 91-94.

²³ Cf. Paul Vidal de la Blache, *Le Tableau géographique de la France*, 1903.

²⁴ Anne-Marie Thiesse, *Ecrire la France. Le mouvement régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, PUF, 1991.

²⁵ Cf. Valentin Vincerot-Bessonard, « Être Bressan à Paris dans la Flammusse de Lucien Guillemaut », *Bulletin de la société des Amis des arts et des sciences de la Bresse louhannaise*, n°50-2022, pages 5-12.

²⁶ *Bulletin de la société d'agriculture de la Bresse louhannaise*, année 1900, *art. cit.*

²⁷ Voir Paul-Daniel Lobreau, *Pierre Joigneaux (1815-1892) ou la république en sabots*, thèse de doctorat, université de Lyon II, 1995.

²⁸ *Le Siècle*, 7 mai 1870, ou *Le Journal de Beaune*, 30 avril 1870.

²⁹ *Le Rappel* a été fondé en 1869, à la fin du Second Empire, Victor Hugo et ses fils étaient parmi les fondateurs.

³⁰ L'ouvrage est publié sur les presses de *L'Indépendant*. L'Écomusée de la Bresse bourguignonne en a publié deux rééditions en 1987 et 1994.

³¹ Il faut attendre le 16 décembre 1897 pour que Pierre-Armand Vaux, l'un des fils de Pierre Vaux, devenu député de Côte-d'Or, obtienne la réhabilitation de son père. Le jugement de 1852 est alors qualifié de « crime judiciaire ». Sur l'indignité de la condamnation de Pierre Vaux, et aussi de Jean-Baptiste Petit moins souvent évoqué, on lira Louis Devance, *Entre les mains de l'injustice. L'affaire Vaux et Petit (1851-1897)*, Éditions universitaires de Dijon, 2000.

³² Sur les liens entre Auguste Buchot et Pierre-Armand Vaux, voir Guy Thiébaud, « Sans Auguste Buchot, qui connaîtrait Pierre Vaux », dans *Trois Rivières*, n°101/2023, page 17-22.